RÉDUCTEURS D'EAU À HAUT DEGRÉ / SUPERPLASTIFIANTS

Format principal n°: 03 30 00 03 40 00 03 70 00

PLASTOL™ 6200EXT

SUPERPLASTIFIANT ET RÉDUCTEUR D'EAU À HAUT DEGRÉ À OUVRABILITÉ PROLONGÉE



INFORMATION SUR LE PRODUIT

EMBALLAGE

Offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

ASTM C494, Types A et F ASTM C1017, Type I AASHTO M194

DESCRIPTION

PLASTOL 6200EXT est un superplastifiant formulé à l'aide de la technologie polycarboxylate évoluée. Il est spécialement conçu pour conférer au béton une ouvrabilité de plus longue durée afin de minimiser les ajustements de l'affaissement sur le chantier tout en maintenant une teneur en air constante, du dosage à la mise en place du béton. Par ailleurs, PLASTOL 6200EXT offre les avantages typiques de la technologie polycarboxylate, à savoir des résistances à la compression et une résistance à la flexion élevées ainsi que d'excellentes caractéristiques de prise. PLASTOL 6200EXT peut être utilisé pour réduire le contenu total en liant et conjointement avec des ajouts cimentaires. PLASTOL 6200EXT ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier. De plus, il est compatible avec la plupart des adjuvants; toutefois, chaque matériau doit être ajouté séparément.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit les coûts de main-d'œuvre
- Permet de réduire la teneur en liant
- Contrôle la teneur en air de façon constante
- Améliore la maniabilité et facilite la finition
- Réduit ou élimine l'addition de superplastifiant sur le chantier
- Améliore grandement la durabilité et l'apparence de la surface
- Réduit la demande en eau procurant ainsi une meilleure résistance
- Réduit la ségrégation, le ressuage, la fissuration et la perméabilité
- Excellente rétention de l'ouvrabilité, sans retarder la prise

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton perméable
- Béton prêt à l'emploi
- Béton à haute performance
- Dalles et béton de masse
- Béton préfabriqué/précontraint
- Béton autoplaçant (BAP)
- Béton avec faible rapport eau/liant

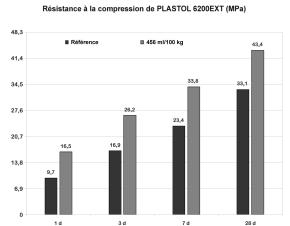
PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

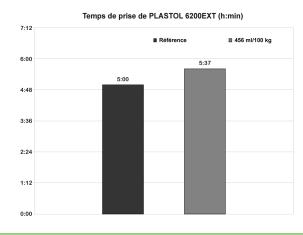
- PLASTOL 6200EXT doit être maintenu à l'abri du gel; toutefois, le gel et le dégel subséquent n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement. Ne pas agiter avec de l'air ou avec une lance à air.
- Ajouter au mélange séparément des autres adjuvants.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES RELATIVES À LA PERFORMANCE

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C494, 307 kg/m³ (517 lb/vg³) de liant et une teneur en air similaire (± 0,5 %). Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages.

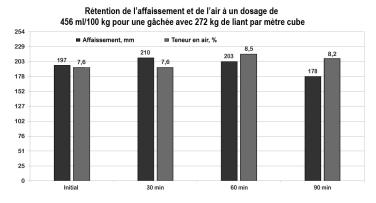




MODE D'EMPLOI

La plage de dosages recommandés pour PLASTOL 6200EXT est de 200 à 780 ml par 100 kg de liant. Les recommandations en matière de dosage dépendent des caractéristiques des matériaux utilisés dans la formulation. Des dosages plus élevés sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée. PLASTOL 6200EXT peut être ajouté à l'eau de gâchage initiale ou directement sur le béton fraîchement dosé, puis malaxé pendant 5 minutes ou 70 tours. Toutefois, les meilleurs résultats ont été observés lorsqu'il est ajouté directement sur le béton fraîchement dosé. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient bien mélangés à la gâchée de béton.

Pour toutes les applications de béton, y compris le béton autoplaçant, le dosage de PLASTOL 6200EXT variera en fonction de la formulation, des matériaux locaux et des besoins particuliers du producteur de béton. Des formulations d'essais doivent être effectuées afin de vérifier la performance à l'état plastique et durci avec des matériaux locaux. Si la granularité des matériaux n'est pas optimale pour un béton autoplaçant, un modificateur de viscosité pourrait être utilisé pour améliorer la qualité du mélange. Veuillez contacter votre représentant Euclid Chemical afin d'obtenir des recommandations relatives aux formulations d'essai et aux dosages.



Révision : 3.21 La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE: Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIER UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.